Strasbourg, le 9 décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port autonome de Strasbourg transfère ses activités de transport touristique et de manutention à ses filiales

Au cours de sa séance du 4 décembre 2015, le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg a décidé de transférer ses activités de transport touristique à Strasbourg et de manutention, notamment conteneurs à Strasbourg et Lauterbourg, à deux de ses filiales, dont il est actionnaire à 100 %.

Les activités de transport touristique à Strasbourg seront ainsi transférées au 1er janvier 2016 à BATORAMA SAS, tandis que les activités de manutention seront transférées à RHINE EUROPE TERMINALS SAS. Cette opération doit permettre d'accompagner la poursuite de la croissance de ces activités et de nouer des alliances avec d'autres acteurs des secteurs concernés. Pour BATORAMA, 10e opérateur touristique français, cette opération est nécessaire pour poursuivre l'amélioration du service à ses clients, notamment au sein de sa future boutique et améliorer la synergie avec les autres acteurs du secteur afin de développer de nouveaux produits. Pour RHINE EUROPE TERMINALS qui constitue l'un des plus grands opérateurs de terminaux en France et sur le Rhin Supérieur, cette opération doit permettre de répondre à la croissance attendue du trafic (près de 25 % d'ici 2025) et de favoriser le transfert modal par un travail plus étroit avec les autres opérateurs.

L'ensemble des personnes affectées aujourd'hui au sein du Port autonome de Strasbourg à ces activités sera transféré, soit un total de 110 personnes environ (29 pour BARORAMA, 81 pour RHINE EUROPE TERMINALS). Ces transferts ont été permis par la Loi dite Macron ; ainsi les agents statutaires conservent-ils leur statut actuel.

Contact :
Jean-Louis Jérôme – Directeur général
Frédéric Doisy – Directeur général délégué
Tél. 03.88.21.74.02 – mél. : accueilnb@strasbourg.port.fr